



## Critères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département

Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonnais. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant,
- engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans,
- entreprendre 1, 2 ou 3 travaux parmi une liste de travaux éligibles pour un montant minimum de 3 000 € HT (fourniture et main d'œuvre),
- faire appel à une entreprise portant la mention RGE (Reconnu garant de l'environnement).

Pour aller plus loin et faire sa demande en ligne :

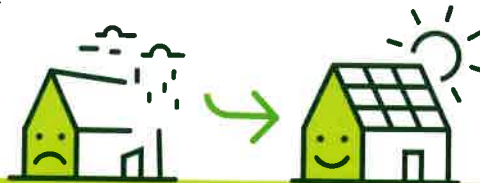
[primeecologis91.fr](http://primeecologis91.fr)



## Quels sont les travaux éligibles à la Prime éco-logis 91 ?

- Isolation de toiture, des murs ou des planchers bas\*
- Remplacement des menuiseries simple vitrage\* (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toit)
- Chauffage/eau chaude sanitaire au gaz\*
- Énergies renouvelables : pompes à chaleur\*, solaire thermique\*, électricité solaire (panneaux photovoltaïques), chauffage au bois ou biomasse\*
- Appareils de régulation et de programmation du chauffage\*
- Calorifugeage des systèmes de production ou de distribution de chaleur/eau chaude sanitaire\*
- Ventilation

\* Mêmes caractéristiques et performance énergétique que pour le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) de l'État.



## Les entreprises RGE

La mention RGE "Reconnu garant de l'environnement" est un signe de qualité délivré à une entreprise qui remplit certains critères lors de la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les logements. Elle donne droit à de nombreuses aides publiques comme la Prime éco-logis 91, le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE), les Certificats d'économie d'énergie, l'éco-prêt à taux zéro...

Pour connaître les entreprises portant la mention RGE affiliées à Rénover malin\*\* :

[renover-malin.fr](http://renover-malin.fr) / rubrique "Annuaire"

\*\* Plateforme d'accompagnement du Département de l'Essonne dans les projets de rénovation des logements.

## Quel est le montant de la Prime éco-logis 91 ?



La Prime éco-logis 91 s'élève à 30 % du montant hors taxe des travaux engagés (fourniture et main d'œuvre) pour un minimum de 3 000 € et un maximum de 6 000 € HT, soit une prime pouvant aller jusqu'à **1 800 €**.

À cela s'ajoute un **bonus écologique de 500 €** pour l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés, la végétalisation de la toiture après son isolation ou encore l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, panneaux solaires).

Si vous choisissez de **remplacer uniquement vos menuiseries\*** (du simple vitrage au double ou triple vitrage performant), la Prime éco-logis 91 est forfaitaire : **900 €** à condition d'engager un minimum de 3 000 € HT de travaux.

\* Fenêtres, portes-fenêtres et fenêtres de toit.

**Soit une aide départementale comprise entre 900 € et 2 300 € en incluant le bonus écologique.**

## La Prime éco-logis 91 est cumulable avec d'autres aides !

Liste des aides cumulables existantes pour la rénovation énergétique :

- le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE),
- les Certificats d'économie d'énergie,
- l'éco-prêt à taux zéro,
- les aides sous condition de ressources de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- les aides sous condition de ressources et aux syndicats de copropriété du Département.

Une seule exception : la Prime éco-logis 91 n'est pas cumulable avec la Prime Air-Bois. 

Pour en savoir plus sur les aides financières et sur vos Certificats d'économie d'énergie :

[renover-malin.fr](http://renover-malin.fr)

rubrique "Aides et astuces"

**RÉNOVER Malin**

Mieux s'informer et bien évaluer ses travaux de rénovation



## demande éco-logis 91 ?

entreprise  
ne. ez faire



érialisée, les formulaires  
tir du site [primeecologis91.fr](http://primeecologis91.fr)  
ompte personnel.

r le **formulaire n°1** de demande  
gis 91 accompagné des justificatifs  
aillé de l'entreprise RGE,  
livrée par l'entreprise, dernières  
habitation ainsi qu'un RIB.

ttre de notification d'octroi  
gis 91 de la part du Département,  
**pour effectuer les travaux.**  
és, ce délai est étendu à 36 mois.

r le **formulaire n°2** de demande  
Prime éco-logis 91 sans oublier  
e "acquittée" des travaux  
devis transmis précédemment.



Pour tout renseignement  
sur la Prime éco-logis 91 :  
[primeecologis91@cd-essonne.fr](mailto:primeecologis91@cd-essonne.fr)

0 800 730 991 Service & appel  
gratuits



RÉNOVER  Malin

Mieux s'informer et bien évaluer  
ses travaux de rénovation

Retrouvez le réseau de conseillers gratuits et indépendants à votre service  
en Essonne pour vous accompagner dans votre projet de rénovation  
sur [renover-malin.fr](http://renover-malin.fr) / rubrique "Annuaire"



Conception DCI - Imprimerie CD91 - Mars 2019

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



- Jusqu'à **2 300€** pour vos travaux  
de rénovation écologique

- Sans condition de ressources

**Bon pour mon budget,  
bon pour la planète !**

0 800 730 991 Service & appel  
gratuits

[primeecologis91.fr](http://primeecologis91.fr)